



Rejoindre le collectif

L'association pour le Renouveau de la Chèvre Cou-clair du Berry est une **association loi de 1901** qui existe depuis 2001. Elle regroupe des **éleveurs de chèvres Cou-clair du Berry, qu'ils soient professionnels ou amateurs**, ainsi que des sympathisants. L'objectif est de **sauvegarder et développer cette chèvre locale**, qui fait partie du patrimoine vivant de la Région.

URGC, ARCCB : COMMENT S'Y RETROUVER ?

L'association pour le Renouveau de la Chèvre Cou-clair du Berry (ARCCB) est l'association dédiée à la sauvegarde de la chèvre. Elle est **soutenue** par une association plus large dont elle est membre, l'**Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire** (URGC), depuis sa création. L'URGC est une association oeuvrant à la sauvegarde et à la valorisation de **l'ensemble des races et variétés de la région**.

Une **salariée de l'URGC est ainsi affectée au suivi de la chèvre Cou-clair du Berry** ; elle est en charge du suivi généalogique de la race, de l'organisation des pointages, de l'animation du collectif, et apporte un soutien aux différents projets de l'association. Chaque année, l'ARCCB formule avec la salariée ses souhaits d'accompagnement par l'URGC pour l'année suivante. Les actions proposées sont ensuite validées par le CA de l'URGC et l'accompagnement éventuellement ajusté en fonction des moyens disponibles.

Cet accompagnement est gratuit pour l'ARCCB ; il est financé par l'URGC, grâce aux financements publics perçus pour la sauvegarde et valorisation de la biodiversité domestique

LES MISSIONS de l'ARCCB

L'association s'est donné pour objectifs de sécuriser et développer la chèvre Cou-Clair du Berry et de travailler à sa reconnaissance officielle comme race à part entière. Pour cela, il faut pérenniser et augmenter les effectifs qui sont actuellement très faibles tout en maîtrisant leur consanguinité. Il faut aussi faire connaître cette chèvre au plus grand nombre.

L'ARCCB, accompagnée de l'URGC (cf plus bas) assurent ainsi les missions suivantes :

> **Suivi de la généalogie et des éleveurs** (fiche 2) : le suivi de la population est absolument crucial pour le développement de la chèvre Cou-clair du Berry. Il faut contacter individuellement chaque éleveur, par mail mais aussi souvent par téléphone, et compiler les informations transmises dans la base de données généalogique : naissances, décès, ventes d'animaux... Les appels sont réalisés à l'automne par les bénévoles.

> **Pointage des animaux** (fiche 4) : les bénévoles de l'association réalisent les pointages, en se rendant sur les élevages tous les deux ans pour noter chaque animal.

> **Développement de la population** : l'association répond aux demandes d'éleveurs intéressés par la race et cherchant des animaux, aide à placer les boucs et chevrettes, conseille sur le choix d'un bouc... Elle diffuse également des informations sur la race afin de recruter de nouveaux éleveurs intéressés par la Cou-clair.

> **Communication** : l'association gère la communication autour de la Cou-clair du Berry, que ce soit vers les habitants du territoire, les consommateurs ou les éleveurs. Gestion du site internet, création de dépliants, bâches, autocollants ou panneaux d'information... Mais aussi participation à des événements du territoire pour faire découvrir la chèvre locale !

ADHERER A L'ASSOCIATION

Adhérer à l'association permet de **montrer votre soutien** à la démarche de sauvegarde de la chèvre Cou-clair du Berry : c'est l'union qui fait la force ! pensez à **renouveler chaque année** votre adhésion.

Pour rejoindre l'ARCCB et l'URGc, rien de plus simple! **L'adhésion est groupée**, vous adhérerez aux deux associations en même temps pour **20 euros**.

L'adhésion à l'association peut se faire directement **en ligne sur la plateforme Helloasso** ou en renvoyant un **bulletin d'adhésion papier** accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ARCCB. Vous pouvez retrouver les informations détaillées (lien, adresse) à jour **sur le site internet www.couclairduberry.fr**, rubrique "Nous soutenir", ou en nous contactant directement.

COMMENT PARTICIPER ?

> Participer à la vie associative

L'association organise une Assemblée générale annuelle fin janvier, ainsi qu'une réunion ouverte à tous dans l'été, auxquelles vous êtes tous les bienvenus. Les rencontres nationales des races caprines à faibles effectifs sont également ouvertes à tous, et l'occasion de rencontrer des éleveurs d'autres races.

> Réaliser des actions bénévoles

Vous pouvez participer au projet en menant des actions bénévoles, même de façon ponctuelle : réaliser quelques pointages, écrire un article pour la gazette, aller faire quelques pointages, gérer la page Facebook ou les petites annonces, aider à l'organisation de l'AG...

> Participer au CA

L'association est dirigée par son Conseil d'Administration, qui se réunit pour planifier des actions. Ce sont ses membres qui réalisent la majorité des actions bénévoles actuellement. Celui-ci se réunit régulièrement en visio, et ponctuellement en présentiel. Deux statuts sont possibles :

- membres de droit (administrateurs) : les administrateurs sont élus pour trois ans par l'Assemblée générale. Pour les rejoindre, vous pouvez vous signaler à l'association et déposer votre candidature ; les élections ont lieu à l'AG.
- membres cooptés : ce statut permet de rejoindre le CA sans être élu. Il permet de recevoir les mails et d'être invité aux réunions, mais ne donne pas de droit de vote. Il peut permettre une entrée progressive au CA, avant la prochaine AG, ou permettre à des personnes ne pouvant s'engager pleinement pour des raisons de temps ou d'éloignement de suivre les actions et décisions, et de participer ponctuellement selon leurs possibilités.

Si vous le pouvez, **vous êtes les bienvenus pour rejoindre le Conseil d'administration**, que vous soyez nouvel arrivant ou là depuis longtemps, amateurs ou pro....



Association pour le renouveau de la
Chèvre Cou-clair du Berry

www.couclairduberry.fr
contact@couclairduberry.fr



Union pour les ressources génétiques du
Centre-Val de Loire

www.tresorsvivantsducentre.com
chevreclair@urgcentre.fr

Vous souhaitez soutenir l'ARCCB !

Association pour le Renouveau de la chèvre Cou Clair du Berry



Au début du XXème siècle, des chèvres de type "Cou-clair" ont été implantées dans le Berry et se sont adaptées à ce terroir. Elles font maintenant partie intégrante du patrimoine berrichon. En 2001, des éleveurs se sont regroupés au sein de l'association pour le renouveau de la chèvre Cou Clair du Berry (ARCCB) afin de préserver cette belle chèvre.

Depuis maintenant plus de 20 ans, les membres de l'ARCCB, sympathisants, éleveurs professionnels et amateurs, se battent pour sauver la chèvre Cou Clair du Berry et la faire reconnaître en tant que race. Malgré tout, les effectifs restent encore faibles et la population très fragile.

Pour arriver à sauver la chèvre Cou Clair du Berry, il est indispensable qu'une mobilisation forte porte le projet de l'association.

VOUS POUVEZ NOUS AIDER!

Comment ? Vous pouvez devenir **membre** ou **faire un don**. L'association recherche aussi des éleveurs, amateurs ou professionnels, prêts à **accueillir des chèvres Cou Clair** et à **participer au programme d'élevage et de sélection**.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'association à l'adresse suivante : www.couclairduberry.fr

Le bulletin ci-après est à envoyer complété et accompagné du paiement par chèque à l'adresse suivante :

*Gilles Ménager, 2 route des Maugères, 41400 Faverolles sur Cher
(ordre : « Association pour le renouveau de la Cou Clair du Berry »)*

Je soutiens l'ARCCB !

Association pour le Renouveau de la chèvre Cou Clair du Berry



Année : 2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel 1 : Tel 2 :

Mail :

Eleveur caprin professionnelle ☐ Eleveur caprin amateur ☐

Sympathisant ☐

Autre :

☐ **Je souhaite adhérer** (l'adhésion est commune pour l'ARCCB et l'Union pour les ressources génétiques du Centre) : **20 €**

☐ **Je souhaite faire un don** Merced'en préciser le montant :€

Date et Signature

Merci de votre soutien !